Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Paysagers, veuillez visiter :
bppaysagers.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Paysagers

Évaluation de l’UC5 : Mettre en place des infrastructures, capacités C51 et C52

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-PAYS-EP1** • Durée : **240 minutes** • Coefficient : **Sans coefficient national**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse fonctionnelle et réglementaire** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude technologique, choix des matériaux et calculs de métrés** (4 questions) — **Page 5**
3. **Préparation de chantier et protocole opératoire** (3 questions) — **Page 9**
4. **Prévention et sécurité** (2 questions) — **Page 13**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 15**

Sujet officiel (PDF) : https://bppaysagers.fr/assets/annales/bp-paysagers/Constructions paysagères et revêtements/2026/BP Aménagements Paysagers - Constructions paysagères et revêtements - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle et réglementaire

La commande porte sur l'aménagement d'une cour communale à Saint-Chamond avec une terrasse et un cheminement pavés, ainsi qu'un muret de soutènement en pierre. Le candidat exploite le cahier des charges, le plan et les prescriptions de prévention pour vérifier les fonctions, les dimensions, les niveaux et les contrôles préalables.

Lecture de commande

Question 1.1. Pour chacun des trois ouvrages, le muret, la terrasse et le cheminement, indiquez sa fonction dans l'aménagement et une exigence de résultat vérifiable à la réception, en vous appuyant sur la commande.

Ouvrage	Fonction	Exigence vérifiable à la réception
Muret	Soutenir les terres	4,80 m de long, 0,60 m de hauteur visible, 0,30 m d'épaisseur ; stabilité contrôlée
Terrasse	Créer une surface pavée utilisable	4,00 m × 2,50 m ; pente de 1,0 % vers l'extérieur
Cheminement	Assurer la circulation piétonne	8,00 m × 1,20 m ; pente de 1,5 % vers l'aval

À la réception, vérifier les dimensions, la stabilité du muret et le sens des pentes conformément à la commande.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Muret stable aux dimensions commandées ; terrasse pavée de 4,00 m × 2,50 m, pente de 1,0 % ; cheminement pavé de 8,00 m × 1,20 m, pente de 1,5 % vers l'aval.

Niveaux et pentes

Question 1.2. La terrasse étant réglée à la cote ±0,000 m sur son bord côté bâtiment, calculez la différence de niveau sur sa largeur de 2,50 m avec une pente de 1,0 %, puis indiquez le sens de cette différence. Calculez aussi la différence de niveau sur les 8,00 m du cheminement avec une pente de 1,5 % et indiquez le sens de l'écoulement. Utilisez Δh = L × p, avec p exprimée sous forme décimale.

Terrasse : la largeur est de 2,50 m et la pente de 1,0 % vaut 0,010. Ainsi, $\Delta h = 2{,}50 \times 0{,}010 = 0{,}025\ \text{m}$, soit 2,5 cm. Le bord extérieur est plus bas que le bord côté bâtiment, réglé à ±0,000 m.

Cheminement : la pente de 1,5 % vaut 0,015, donc $\Delta h = 8{,}00 \times 0{,}015 = 0{,}120\ \text{m}$, soit 12 cm. L'eau s'écoule vers l'aval, conformément à la commande.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Terrasse : bord extérieur à −0,025 m, soit 2,5 cm plus bas. Cheminement : dénivelé de 0,120 m, soit 12 cm vers l'aval.

Vérifications réglementaires

Question 1.3. À partir du DT 3, indiquez deux vérifications à effectuer avant le terrassement ou la pose et une mesure de conformité à respecter lors de l'utilisation des équipements de chantier. Reliez chaque réponse à un risque ou à une exigence de chantier.

Avant le chantier, vérifier les réseaux enterrés et les repères d'implantation ; lors de l'utilisation des équipements, contrôler leur état et suivre leur notice.

- Identifier les réseaux et effectuer les démarches réglementaires requises avant terrassement : prévenir leur endommagement, une électrisation ou une fuite.
- Contrôler l'implantation, les niveaux et les pentes avant les travaux : assurer la conformité des ouvrages à la commande.
- Utiliser les équipements avec leurs protections et les EPI adaptés : limiter les risques de coupure, de projection, de bruit et de heurt.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réseaux identifiés et démarches préalables vérifiées ; implantation, niveaux et pentes contrôlés ; équipements vérifiés et utilisés selon leur notice, avec protections adaptées.

2. Étude technologique, choix des matériaux et calculs de métrés

Le dossier donne les dimensions finies des ouvrages, les hypothèses de quantitatif, les dosages et les prix unitaires HT. Les tâches portent sur les surfaces pavées, les volumes de matériaux, les pertes et réserves, le mortier, le béton de semelle, les coûts et le rendement théorique des pavés.

Quantités de revêtements

Question 2.1. Calculez la surface totale à paver et la quantité de pavés à commander en m² en intégrant la réserve de 5 %. Calculez ensuite le volume de grave compactée pour les deux surfaces, le volume livré à commander avec le coefficient d'approvisionnement de 1,15, puis le volume de sable à commander avec 10 % de pertes. Arrondissez les commandes au centième de m³ et au dixième de m².

Les deux surfaces sont calculées avec les dimensions finies du DT 1. La réserve de 5 % s'applique à la surface pavée totale. La grave est calculée à 0,18 m compacté, puis convertie en volume livré avec le coefficient 1,15. Le sable correspond à 0,04 m d'épaisseur finie, augmenté de 10 % de pertes. Les commandes sont arrondies selon les consignes.

Poste	Calcul	Quantité
Terrasse	4,00 × 2,50	10,00 m²
Cheminement	8,00 × 1,20	9,60 m²
Surface totale	10,00 + 9,60	19,60 m²
Pavés avec réserve	19,60 × 1,05	20,6 m²
Grave compactée	19,60 × 0,18	3,528 m³
Grave livrée	3,528 × 1,15	4,06 m³
Sable avec pertes	19,60 × 0,04 × 1,10	0,86 m³

La grave compactée est une quantité de mise en œuvre ; la commande porte sur le volume livré.

DR 1 complété : quantités des revêtements

Nomenclature prévisionnelle des matériaux

Poste	Formule ou résultat intermédiaire	Quantité de commande	Unité	Contrôle de mise en œuvre
Surface totale à paver	.....	.....	m²	Vérifier les dimensions implantées
Pavés avec réserve	.....	.....	m² 19,60	Vérifier le calepinage et les rives
Grave compactée	.....	.....	m³ 20,6	Contrôler épaisseur compactée et niveaux
Grave livrée	.....	.....	³ 3,528	Vérifier la répartition et le compactage
Sable de pose avec pertes	.....	.....	m³ 4,06	Contrôler l'épaisseur finie de 40 mm
Pierres avec pertes	.....	.....	,m³ 0,86	Contrôler stabilité et dimensions du muret
Mortier de pose	.....	.....	m³	Contrôler la préparation et l'ouvrabilité
Ciment pour le mortier	.....	.....	kg et nombre de sacs	Respecter le dosage fourni
Sable pour le mortier	.....	.....	m³	Vérifier l'approvisionnement

✓ RÉPONSE À RETENIR

Surface totale : 19,60 m². Commandes : pavés 20,6 m², grave livrée 4,06 m³, sable de pose 0,86 m³.

Muret et mortier

Question 2.2. Calculez le volume géométrique du muret, puis le volume de pierres à commander avec 8 % de pertes. Déterminez le volume de mortier nécessaire à partir du ratio du DT 2. Pour ce volume, calculez les masses de ciment, de sable et d'eau, puis le nombre de sacs de ciment de 25 kg à approvisionner, arrondi à l'entier supérieur.

Le volume géométrique du muret se calcule avec ses dimensions finies. La perte de 8 % concerne uniquement la commande de pierres. Le ratio de mortier s'applique au volume géométrique de maçonnerie, puis les dosages du DT 2 sont appliqués au mortier obtenu. Le nombre de sacs est arrondi à l'entier supérieur.

Poste	Calcul	Résultat
Muret	4,80 × 0,60 × 0,30	0,864 m³
Pierres avec pertes	0,864 × 1,08	0,93 m³ à commander
Mortier	0,864 × 0,25	0,216 m³
Ciment	0,216 × 350	75,6 kg, soit 4 sacs
Sable à mortier	0,216 × 1,20	0,2592 m³
Eau	0,216 × 175	37,8 L

Les quatre sacs fournissent 100 kg ; le dosage calculé pour le mortier est de 75,6 kg de ciment.

DR 1 complété : muret et mortier

Nomenclature prévisionnelle des matériaux

Poste	Formule ou résultat intermédiaire	Quantité de commande	Unité	Contrôle de mise en œuvre
Surface totale à paver	.....	.....	m²	Vérifier les dimensions implantées
Pavés avec réserve	.....	.....	m²	Vérifier le calepinage et les rives
Grave compactée	.....	.....	m³	Contrôler épaisseur compactée et niveaux
Grave livrée	.....	.....	m³	Vérifier la répartition et le compactage
Sable de pose avec pertes	.....	.....	m³	Contrôler l'épaisseur finie de 40 mm
Pierres avec pertes	.....	.....	0,93 m³	Contrôler stabilité et dimensions du muret
Mortier de pose	.....	.....	0,216	Contrôler la préparation et l'ouvrabilité
Ciment pour le mortier	.....	.....	75,6 kg / 4 sacs de	Respecter le dosage fourni
Sable pour le mortier	.....	.....	0,2592 m³	Vérifier l'approvisionnement
			37,8	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Muret : 0,864 m³. Commandes : pierres 0,93 m³ et ciment 4 sacs. Mortier : 0,216 m³, avec 75,6 kg de ciment, 0,2592 m³ de sable et 37,8 L d'eau.

Semelle et coûts

Question 2.3. Pour la semelle filante de 0,50 m de largeur et 0,20 m d'épaisseur sur une longueur de 4,80 m, calculez le volume de béton puis son coût d'approvisionnement HT. Calculez aussi le coût HT des pavés à commander, de la grave livrée, du sable de pose livré et des pierres à commander. Présentez le total de ces cinq postes, hors mortier.

Le volume de béton est calculé avec les dimensions de la semelle. Pour les matériaux chiffrés, les quantités commandées sont celles arrondies aux questions précédentes : pavés 20,6 m², grave 4,06 m³, sable 0,86 m³ et pierres 0,93 m³. Le total réunit ces quatre fournitures et le béton, sans mortier.

Poste	Quantité retenue	Calcul du coût HT	Coût HT
Béton de semelle	0,48 m³	0,48 × 155	74,40 €
Pavés	20,6 m²	20,6 × 24	494,40 €
Grave livrée	4,06 m³	4,06 × 38	154,28 €
Sable de pose livré	0,86 m³	0,86 × 42	36,12 €
Pierres	0,93 m³	0,93 × 185	172,05 €
Total des cinq postes		Somme des coûts	931,25 €

Le coût du béton utilise le volume calculé de 0,48 m³.

Calcul complémentaire : semelle et coûts HT



✓ RÉPONSE À RETENIR

Béton : 0,48 m³, soit 74,40 € HT. Total des cinq postes, hors mortier : 931,25 € HT.

Rendement de calepinage

Question 2.4. À partir des modules de pavés de 200 mm × 100 mm et du joint moyen de 3 mm, soit un pas de calepinage de 203 mm × 103 mm, calculez le rendement théorique en pavés par m². Expliquez en une phrase pourquoi ce rendement ne remplace pas le quantitatif de commande avec réserve de 5 %.

Le pas de calepinage converti en mètres vaut 0,203 m × 0,103 m. La surface théorique correspondant à un pas est donc 0,020909 m², et le rendement s'obtient en divisant 1 m² par cette surface. Ce rendement estime le nombre théorique de pavés ; la commande reste calculée sur la surface à couvrir augmentée de la réserve de 5 % prescrite.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rendement théorique : 47,83 pavés/m². La commande est calculée sur la surface à couvrir, avec la réserve de 5 %.

3. Préparation de chantier et protocole opératoire

Les prescriptions fixent notamment les niveaux et pentes des fonds de forme, une couche de grave compactée de 180 mm et un lit de pose fini de 40 mm. Le candidat doit ordonner les travaux, justifier des dépendances, compléter les documents réponse avec les quantités et contrôles, puis décrire un protocole de pose des pavés.

Ordonnancement

Question 3.1. Établissez l'ordre opératoire des travaux depuis l'installation et l'implantation jusqu'aux finitions. Faites apparaître le muret, la préparation des fonds de forme, les couches de fondation, la pose des pavés, le jointoiement et le nettoyage. Justifiez deux dépendances entre les étapes et complétez le DR 2 avec les contrôles et moyens de contrôle.

L'ordre est reporté dans le tableau du DR 2. Le muret est réalisé avant les revêtements pour éviter d'endommager les pavés et pour contrôler son assise. La grave est réglée et compactée avant le lit de pose : sans ce support stable, l'épaisseur finie et la pente du revêtement ne peuvent pas être garanties.

Rang	Opération	Contrôle	Moyen
1	Installation, balisage, réseaux	Réseaux repérés, zone balisée	Plans, marquage
2	Implantation et niveaux	Dimensions, niveaux et pentes	Mètre, niveau, cordeau
3	Terrassement et fonds de forme	Support stable, régulier et penté	Règle, niveau
4	Semelle et muret	Assise, dimensions, stabilité	Mètre, niveau
5	Apport et compactage de la grave	Épaisseur compactée de 180 mm	Règle, compacteur
6	Lit de pose et pavés	Lit fini de 40 mm, pente, stabilité	Règle, niveau
7	Découpes, joints et finitions	Rives ajustées, joints réguliers	Contrôle visuel
8	Nettoyage et réception	Propreté, dimensions et pente conformes	Mètre, niveau

DR 2 complété : ordre, contrôles et moyens

Rang	Opération	Contrôle ou critère de réalisation	Matériel ou moyen de contrôle
1	Installation, balisage et vérification des réseaux	Réseaux repérés ; balisage	Plans, balises
2	Implantation des ouvrages et repérage des niveaux	Dimensions, niveaux, pente	Mètre, niveau
3	Terrassement et préparation des fonds de forme	Stable, régulier, pente réglée	Règle, niveau
4	Réalisation de la semelle et du muret	Assise, dimensions, stabilité	Mètre, niveau
5	Apport, réglage et compactage de la grave	180 mm après compactage	Règle, compacteur
6	Réglage du lit de pose et pose des pavés	40 mm finis ; pente, stabilité	Règle, niveau
7	Découpes, jointoiement et finitions	Rives ajustées, joints réguliers	Contrôle visuel
8	Nettoyage, repli et contrôle de réception	Propreté, dimensions, pente	Mètre, niveau

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ordre : installation, implantation, terrassement, semelle et muret, grave, lit de pose, pavés, joints et finitions, nettoyage et réception.

Approvisionnement et contrôles

Question 3.2. Complétez le DR 1 avec les quantités calculées pour les pavés, la grave, le sable de pose, les pierres, le mortier et le béton. Pour chaque poste, indiquez l'unité de commande, la quantité à approvisionner et un contrôle de mise en œuvre pertinent.

Les quantités de revêtement sont calculées sur la terrasse et le cheminement réunis. Les réserves et pertes ne s'appliquent qu'aux postes où elles sont prescrites. Le volume de mortier est calculé sur le volume géométrique du muret ; les sacs de ciment sont arrondis à l'entier supérieur. Les cellules du DR 1 sont complétées ci-dessous avec les unités et les contrôles de mise en œuvre.

Poste	Calcul intermédiaire	Quantité à approvisionner	Contrôle
Surface totale à paver	10 + 9,60	19,60 m²	Dimensions implantées
Pavés avec réserve	19,60 × 1,05 = 20,58	20,6 m²	Calepinage et rives
Grave compactée	19,60 × 0,18 = 3,528	3,53 m³	Épaisseur compactée et niveaux
Grave livrée	3,528 × 1,15 = 4,0572	4,06 m³	Répartition et compactage
Sable de pose avec pertes	19,60 × 0,04 × 1,10 = 0,8624	0,86 m³	Épaisseur finie de 40 mm
Pierres avec pertes	4,80 × 0,60 × 0,30 × 1,08 = 0,93312	0,93 m³	Stabilité et dimensions du muret
Mortier de pose	0,864 × 0,25 = 0,216	0,22 m³	Préparation et ouvrabilité
Ciment	0,216 × 350 = 75,6 kg	75,6 kg, soit 4 sacs de 25 kg	Respect du dosage
Sable pour mortier	0,216 × 1,20 = 0,2592	0,26 m³	Approvisionnement
Eau pour mortier	0,216 × 175 = 37,8	37,8 L	Dosage du DT 2
Béton de semelle	4,80 × 0,50 × 0,20 = 0,48	0,48 m³	Fond de fouille, largeur et épaisseur

DR 1 complété : calculs et quantités à approvisionner

Nomenclature prévisionnelle des matériaux

Poste	Formule ou résultat intermédiaire	Quantité de commande	Unité	Contrôle de mise en œuvre
Surface totale à paver	4×2,50 + 8×1,20	19,60	m²	Vérifier les dimensions implantées
Pavés avec réserve	19,60×1,05	20,6	m²	Vérifier le calepinage et les rives
Grave compactée	19,60×0,18	3,53	m³	Contrôler épaisseur compactée et niveaux
Grave livrée	3,528×1,15	4,06	m³	Vérifier la répartition et le compactage
Sable de pose avec pertes	19,60×0,04×1,10	0,86	m³	Contrôler l'épaisseur finie de 40 mm
Pierres avec pertes	4,80×0,60×0,30×1,08	0,93	m³	Contrôler stabilité et dimensions du muret
Mortier de pose	0,864×0,25	0,22	m³	Contrôler la préparation et l'ouvrabilité
Ciment pour le mortier	0,216×350	75,6 kg ; 4 sacs	kg et sacs	Respecter le dosage fourni
Sable pour le mortier	0,216×1,20	0,26	m³	Vérifier l'approvisionnement
Eau pour le mortier	0,216×175	37,8	L	Doser selon les données du DT 2
Béton de semelle	4,80×0,50×0,20	0,48	m³	Contrôler fond de fouille, largeur et épaisseur

✓ RÉPONSE À RETENIR

À approvisionner : pavés 20,6 m², grave 4,06 m³, sable de pose 0,86 m³, pierres 0,93 m³, mortier 0,22 m³ et béton 0,48 m³. Mortier : ciment 75,6 kg, soit 4 sacs, sable 0,26 m³ et eau 37,8 L.

Protocole de pose

Question 3.3. Décrivez le protocole de pose des pavés sur la couche de fondation en précisant le contrôle préalable du support, le réglage du lit de pose, le maintien de la pente, le traitement des rives, le jointoiement et la vérification finale. Indiquez comment éviter de dégrader le lit de pose pendant l'avancement.

Vérifier d'abord que la grave est stable, compactée à 180 mm et réglée aux niveaux et à la pente prévus. Régler le sable à 40 mm d'épaisseur finie, sans circulation sur le lit préparé. Poser les pavés au cordeau en maintenant la pente, avec des joints réguliers et des rives ajustées et stabilisées conformément au système de pose.

1. Avancer depuis la partie déjà pavée ou depuis des planches de répartition, sans marcher sur le lit de sable.
2. Réaliser les découpes, remplir les joints selon les prescriptions du produit, puis nettoyer les pavés.
3. Contrôler à la règle et au niveau la pente, la régularité, les joints et l'absence de basculement.

DR 2 : protocole de pose dans le cadre de justification

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Grave : 180 mm compactés, pente contrôlée

Sable fini 40 mm ; ne pas piétiner

Poser depuis les pavés ou des planches

Rives ajustées ; joints réguliers

Contrôler pente et stabilité à la règle et au niveau

✓ RÉPONSE À RETENIR

Grave stable et pentée, lit fini de 40 mm, pose sans piétiner le sable, rives ajustées, joints réguliers et contrôle final à la règle et au niveau.

4. Prévention et sécurité

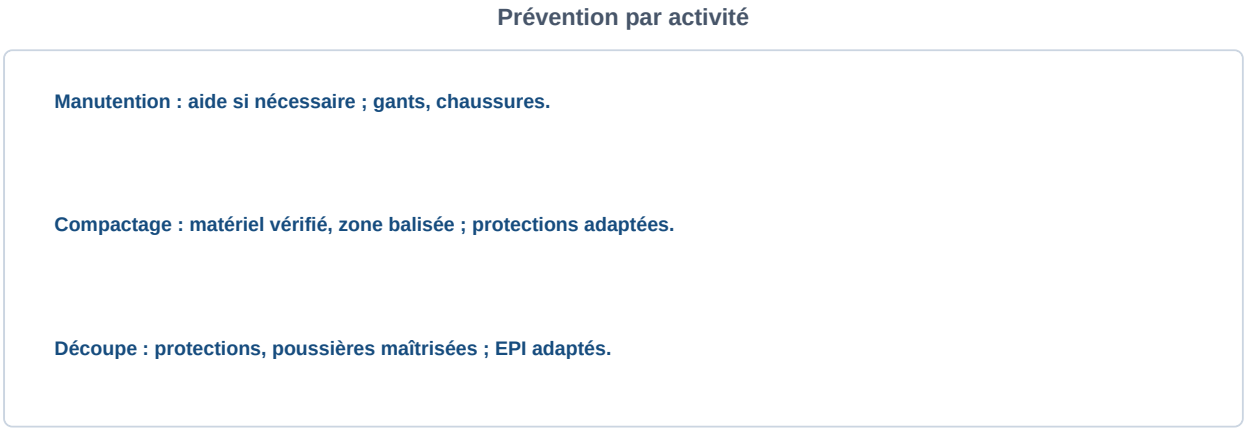
Le chantier comprend une excavation superficielle, la manutention de pavés et de pierres, l'utilisation d'un compacteur et des découpes ponctuelles à la scie. Le DT 3 rappelle les risques, les mesures d'organisation et les équipements de protection, ainsi que les vérifications concernant les réseaux, les équipements et la circulation dans la zone de travail.

Prévention par activité

Question 4.1. Pour les situations de manutention, de compactage et de découpe, indiquez pour chaque activité une mesure de prévention collective ou d'organisation et un équipement de protection individuelle pertinent. Toute mesure proposée doit être compatible avec le DT 3.

Associer à chaque activité une mesure d'organisation et des EPI adaptés au risque :

- **Manutention :** organiser les approvisionnements, limiter les gestes contraignants et utiliser une aide mécanique si nécessaire ; porter des gants adaptés et des chaussures de sécurité.
- **Compactage :** vérifier le matériel, respecter sa notice et baliser la zone ; porter des protections adaptées au bruit et aux vibrations.
- **Découpe :** vérifier les protections de la scie, maîtriser les poussières et éloigner les tiers ; porter des protections oculaire, auditive et respiratoire adaptées.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Manutention : approvisionnements organisés, aide si nécessaire, gants et chaussures. Compactage : matériel vérifié, zone balisée, protections adaptées. Découpe : scie protégée, poussières maîtrisées, tiers éloignés, protections adaptées.

Vérifications avant démarrage

Question 4.2. Avant le démarrage, indiquez trois vérifications ou actions de prévention concernant la zone de travail, les réseaux enterrés, les équipements ou la circulation des personnes. Précisez pour chacune le risque prévenu ou l'exigence à satisfaire.

Avant le démarrage, effectuer ces vérifications et relier chacune au risque visé :

1. **Réseaux :** consulter les informations disponibles, repérer leur emplacement et appliquer les démarches requises avant terrassement pour prévenir leur endommagement, une électrisation ou une fuite.

2. **Zone et circulations :** délimiter le chantier, organiser les cheminements et tenir les tiers à l'écart pour éviter les heurts, intrusions et chutes.
3. **Équipements :** contrôler leur état, leurs protections et leur notice afin d'assurer une utilisation conforme et sûre.

Vérifications avant démarrage

Réseaux : repérer et appliquer les démarches requises.

Zone : baliser, organiser les circulations, écarter les tiers.

Équipements : contrôler état, protections et notice.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Repérer les réseaux et appliquer les démarches requises ; baliser la zone et tenir les tiers à l'écart ; vérifier l'état, les protections et les notices des équipements.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Session 2026 du BP Aménagements paysagers, évaluation de l'UC5, sujet 26-BP-PAYS-EP1, d'une durée de 240 minutes et sans coefficient national. Organisée en situation professionnelle par le centre, l'épreuve porte sur une cour communale avec terrasse et cheminement pavés et muret en pierre. Elle évalue les capacités C51 et C52, les métrés, les choix de matériaux, l'ordonnancement, les contrôles et la prévention.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour une pente exprimée en décimal, la différence de niveau se calcule par $\Delta h = L \times p$.
- La surface d'un rectangle se calcule par $S = L \times l$; le volume d'un ouvrage prismatique par $V = L \times l \times e$.
- Le volume livré de grave s'obtient en multipliant le volume compacté par le coefficient d'approvisionnement 1,15.
- Le coût matière se calcule avec $C = Q \times Pu$; appliquer réserves et pertes uniquement aux postes qui les prescrivent.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer la surface à couvrir de la quantité de pavés à commander avec réserve, et préciser les unités.
- Appliquer pertes et coefficients uniquement aux matériaux concernés, puis respecter les arrondis demandés.
- Contrôler les niveaux, les pentes et les épaisseurs compactées ou finies avant de poursuivre les travaux.
- Avant terrassement ou découpe, vérifier réseaux et équipements, baliser la zone et adapter les protections aux risques.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment convertir une pente en différence de niveau ?

Exprimez le pourcentage sous forme décimale, puis multipliez la longueur concernée par cette pente selon $\Delta h = L \times p$. Indiquez l'unité et le sens de la différence en suivant la direction prescrite pour l'écoulement.

Q : Comment déterminer les quantités de matériaux à commander ?

Calculez d'abord la surface ou le volume géométrique, puis appliquez les coefficients, réserves ou pertes indiqués pour chaque poste. Respectez les unités et les arrondis de commande, sans ajouter de perte non prévue par le sujet.

Q : Comment gérer les quatre heures de l'évaluation ?

Les 240 minutes correspondent à l'organisation de cette situation professionnelle par le centre. Répartissez le temps entre lecture des documents, calculs et réponses de chantier, puis gardez un temps de vérification des unités, des arrondis et des documents réponse.

Q : Quels critères de notation faut-il particulièrement respecter ?

Présentez les calculs avec leurs unités et les arrondis demandés. Reliez les contrôles aux prescriptions de la commande, notamment niveaux, pentes, épaisseurs et stabilité. Les mesures de prévention doivent être adaptées aux tâches et compatibles avec le DT 3.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppaysagers.fr/assets/annales/bp-paysagers/Constructions paysagères et revêtements/2026/BP Aménagements Paysagers - Constructions paysagères et revêtements - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Aménagements Paysagers : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.